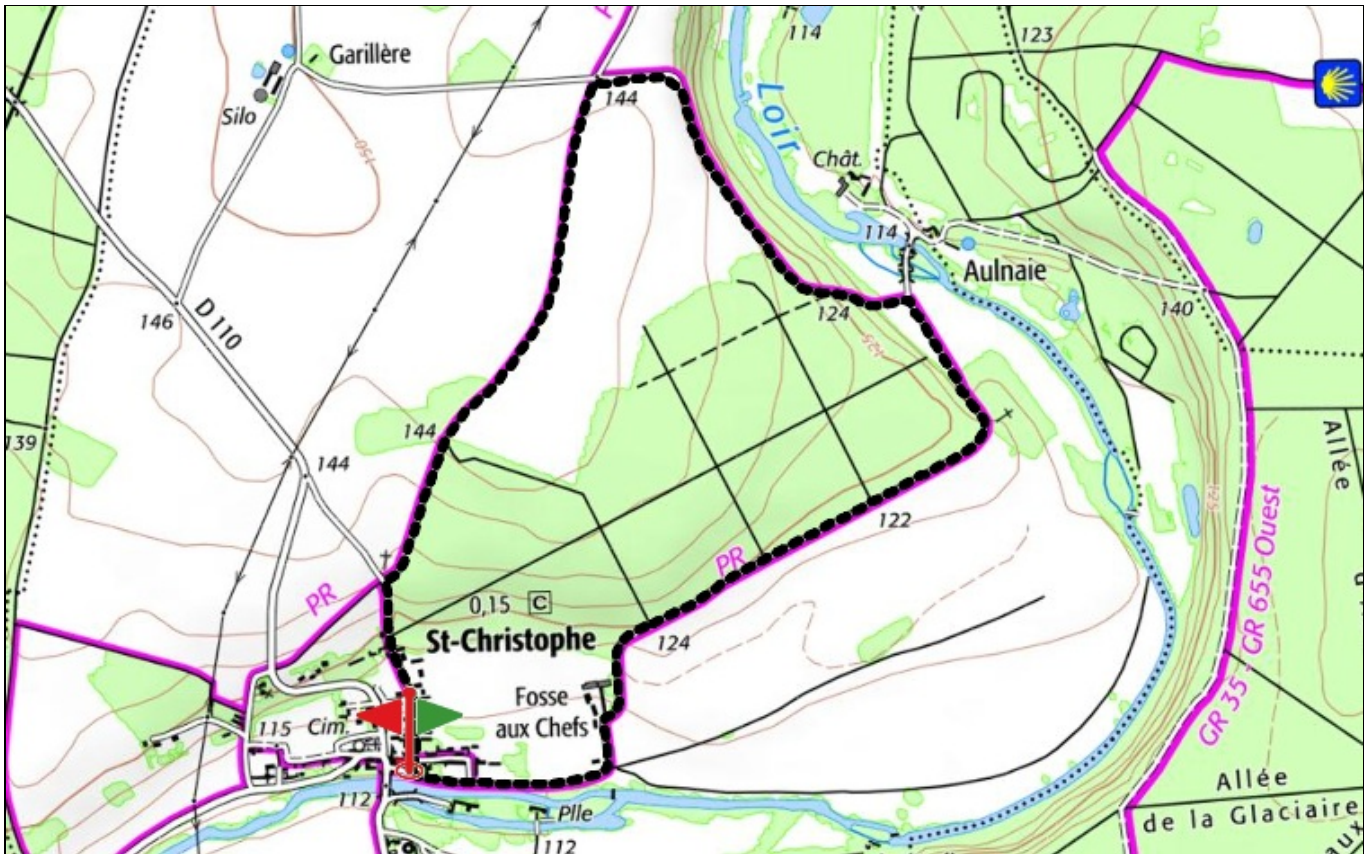




## Saint-Christophe, site classé

Départ : **SAINT-CHRISTOPHE**  
Arrivée : **SAINT-CHRISTOPHE**  
Niveau : **Facile**  
Note :

Durée moyenne : **1:30**  
Longueur : **4,59 km**  
Dénivelé positif : **68 m**  
Dénivelé négatif : **-68 m**



### DESCRIPTION DU CIRCUIT

"Un village légèrement en amphithéâtre, un joli pont, un château entouré de belles pelouses et de frais ombrages", vous allez découvrir Saint-Christophe. Au bord du Loir et en lisière de bois, le village de Saint-Christophe présente un patrimoine bâti préservé dans un site naturel classé. Très agréable, la balade alterne des paysages variés empruntant des chemins situés sur les coteaux avec des vues sur la vallée et le village. Le château d'Aulnaie (privé) et l'église de Saint-Christophe sont visibles de l'extérieur. "Regarde Saint-Christophe et va-t-en rassuré !" L'église de Saint-Christophe, le château d'Aulnaie, les maisons à toit de ruche

### DÉTAIL DE VOTRE RANDO

SAINT-CHRISTOPHE - Départ : Mairie.

Devant l'auberge, longer le Loir et continuer ce chemin en lisière de bois jusqu'au château d'Aulnaie.

2 km : Poursuivre par la route qui monte dans les bois.


3 km : Au carrefour des trois routes, s'engager à gauche dans le chemin. A la croix, prendre la route à gauche. Elle descend et ramène à Saint-Christophe.







4,5 km : Arrivée.

### INFOS PRATIQUES À PROXIMITÉ



Site naturel

<b>Château de Moléans</b> 6 rue du château 28200 MOLEANS	02 37 96 18 14
<b>Les Marais</b> D 145 28200 DONNEMAIN-SAINT-MAMES	02 37 28 54 48 <a href="http://www.cen-centrevalde Loire.org">http://www.cen-centrevalde Loire.org</a>
 <b>Site culturel</b>	
<b>Château de Moléans</b> 6 rue du château 28200 MOLEANS	02 37 96 18 14

INFORMATIONS				CHARTRE DU RANDONNEUR
Eure et Loir Tourisme 02 37 84 01 00 <a href="http://www.tourisme28.com">www.tourisme28.com</a> <a href="http://randonnees.eurelien.fr">randonnees.eurelien.fr</a>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas s'écarter des chemins balisés</li> <li>• En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier</li> <li>• Respecter la nature et la propriété privée</li> <li>• Ne pas abandonner ses détrit</li> <li>• Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse</li> <li>• En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt</li> <li>• Prendre garde aux vipères</li> <li>• Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage</li> <li>• Tenir les chiens en laisse</li> </ul>
BALISAGE DES SENTIERS				
Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée	
Continuité de direction				
Changement de direction				
Mauvaise direction	